

Mis à jour le 29 janvier 2014.

***VADEMECUM***  
**POUR PRESENTER SA THESE**

Cycle des Etudes du Doctorat  
***THEOLOGICUM***  
Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses

**INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS**

# Sommaire

SOMMAIRE .....	2
<b>PRÉSENTATION .....</b>	<b>3</b>
<b>I - AU MOMENT DE LA RÉDACTION : QUE FAIRE ? .....</b>	<b>4</b>
1.1. PRÉSENTER LE MANUSCRIT SELON LES RÈGLES.....	4
1.1.1 - <i>Le papier</i> .....	4
1.1.2 - <i>Format et présentation</i> .....	4
1.1.3- <i>Couvertures et page de titre</i> .....	5
( <i>mois et année de soutenance</i> ).....	6
( <i>mois et année de soutenance</i> ).....	7
1.1.4 - <i>Photographies</i> .....	12
1.1.5. <i>Exemples de Présentation de pages écrites</i> .....	12
1.2. – LA BIBLIOGRAPHIE.....	16
1.2.1. - <i>Description bibliographique</i> .....	16
1.2.2. <i>Index</i> .....	17
BIBLIOGRAPHIE .....	18
1.2. LA CLASSIFICATION CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS :.....	18
1.3. LES ARTICLES PARUS DANS DES ENCYCLOPÉDIES : .....	20
<b>II. LA SOUTENANCE DE THÈSE.....</b>	<b>23</b>
2.1. DÉLAIS POUR LE DÉPÔT DE LA THÈSE.....	23
2.2. APPROBATION DU DOYEN, VISA RECTORAL, ÉVENTUEL RENVOI DE SOUTENANCE.....	23
2.3. CONSTITUTION DU JURY ET FIXATION DE LA DATE DE SOUTENANCE .....	24
2.4. LE STATUT DES THÈSES EN THÉOLOGIE AU C.E.D. ....	24
2.5. L'ACTE DE SOUTENANCE.....	24
<b>III - APRÈS LA SOUTENANCE : QUE DEVIENT LA THÈSE ? .....</b>	<b>25</b>

## Présentation

Vous vous êtes inscrit au CED pour préparer une thèse en vue d'un doctorat. Pour vous, elle concrétisera un travail d'information, de recherche, d'analyse, de rédaction.

Pour la communauté universitaire - étudiants, chercheurs, enseignants - elle représentera une source d'information scientifique originale, validée par l'obtention du titre de docteur.

Votre thèse devra être *aisément repérable*, c'est-à-dire être signalée de manière rigoureuse dans les instruments documentaires disponibles. Les thèses figurent dans l'index international des dissertations doctorales en théologie, publié chaque année dans la Revue théologique de Louvain. Pour les thèses conjointes, elles sont signalées dans la banque de données consultables dans les bibliothèques universitaires.

L'objectif de ce guide est de vous recommander un modèle de présentation à suivre lors de sa rédaction.

# I - Au moment de la rédaction : que faire ?

## 1.1. Présenter le manuscrit selon les règles

Les **recommandations** qui suivent ont pour but de spécifier et compléter les directives de la norme *AFNOR Z 41006* pour la présentation des thèses en vue de faciliter leur lisibilité, leur identification et leur diffusion.

### 1.1.1 - Le papier

Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie. Le grammage doit être égal ou supérieur à 80g.

### 1.1.2 - Format et présentation

Le texte doit être tapé de préférence sur traitement de texte. Il doit être justifié : les lignes seront toutes de la même longueur pour permettre des marges régulières. Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4 (210 x 297 mm).

Pour permettre une bonne lecture, il est indispensable de respecter les points suivants :

- Police de caractères : généralement, les caractères les plus lisibles, les moins fatigants pour le lecteur sont le **Times New Roman 12**.
- L'interligne conseillé est double. **Le 1 ½ est toléré.**
- Laisser une marge, à gauche et à droite, **de 2,5 cm., en haut, de 1 cm. ½, en bas, de 2 cm.**
- **Les encadrés, grisés, à-plat sont à bannir.**
- Dans les indications bibliographiques, les titres des livres, ou des revues sont à mettre en italique.
- La pagination conseillée est en bas de la page soit centrée soit à droite.
- Les pages se suivent toujours sur en recto. Le recto/verso est toléré, renseignez-vous auprès de votre directeur de thèse.
- Les cartes, graphiques, tableaux, statistiques et documents divers doivent être numérotés et répertoriés dans des tables. Il y aura autant de tables que de types de documents.

- **La thèse commence par la page de garde, puis les remerciements et dédicace. La table des matières, la liste des abréviations utilisées dans la thèse, l'introduction... A la fin de la thèse, il y aura après la bibliographie et les annexes, un sommaire numéroté puis les autres tables et index.**
- **Les annexes sont présentées dans un volume à part ou dans le dernier volume avant la bibliographie, les tables et les index.**
- Les différents volumes doivent être numérotés.
- En règle générale, la sobriété est ce qui convient le mieux à ce type d'exercice académique.
- **Ne pas utiliser de spirale pour relier la thèse.**

### 1.1.3- Couvertures et page de titre

- **La couverture**, dessus et dessous, doit être rigide, de couleur claire pour permettre sa reprographie.
- **La page de titre** doit être identique à la couverture. Elle doit mentionner :
  - le nom de l'université et celui de la Faculté où est soutenue la thèse. Le nom de l'université doit apparaître sous sa forme administrative.
  - le type de doctorat (doctorat en Théologie ou en Philologie et Histoire du Proche Orient Ancien) ou conjoint.
  - le nom de l'auteur
  - l'année de soutenance
  - le titre de la thèse
  - le nom du directeur de la thèse (ou des directeurs pour une thèse conjointe)

La disposition ci-après est recommandée :

- Modèle 1 : thèse en Théologie au C.E.D.
- Modèle 2 : thèse en Théologie conjointe Paris-Sorbonne - C.E.D.
- Modèle 3 : thèse en Théologie co-tutelle Laval – C.E.D.
- Modèle 5 : thèse en Théologie co-tutelle de l'Université catholique de Leuven (*en annexe*)

**Modèle n° 1 (demander au secrétariat du CED le logo de l'ICP)**

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS  
*Theologicum* Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses  
Cycle des Études du Doctorat

(PRÉNOM ET NOM DE L'ÉTUDIANT)

**TIMES NEW ROMAN 12**

(TITRE DE LA THÈSE)

**TIMES NEW ROMAN 16**  
**Times New Roman 16**

Volume I

*Thèse présentée pour l'obtention du  
Doctorat en théologie*

Directeur de thèse : Monsieur le Professeur

(mois et année de soutenance)

**Modèle n° 2**

UNIVERSITE DE PARIS-SORBONNE

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS  
*Theologicum* Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses  
Cycle des Etudes du Doctorat

(PRÉNOM ET NOM DE L'ÉTUDIANT)  
**TIMES NEW ROMAN 12**

(TITRE DE LA THÈSE)  
**TIMES NEW ROMAN 16**

**Times New Roman 16**

**Volume I**

*Thèse présentée pour l'obtention du Doctorat conjoint  
en histoire des religions et anthropologie religieuse PARIS-SORBONNE (Paris IV)  
et en théologie (I.C.P.)*

Directeur de thèse Paris-Sorbonne : Monsieur le Professeur

Directeur de thèse I.C.P : Monsieur le Professeur

(mois et année de soutenance)

**Modèle n° 3**

**INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS**  
Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses  
Cycle des Études du Doctorat

**UNIVERSITE LAVAL - QUEBEC**  
Faculté des Études Supérieures

(PRÉNOM ET NOM DE L'ÉTUDIANT)  
**TIMES NEW ROMAN 12**

(TITRE DE LA THÈSE)  
**TIMES NEW ROMAN 16**  
**Times New Roman 16**

**Volume I**

*Thèse présentée pour l'obtention du Doctorat en co-tutelle  
à la Faculté des Études Supérieures de l'Université Laval (Ph.D)  
et à la Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses de l'I.C.P. (Doctorat en  
Théologie)*

Directeur de thèse pour l'Institut Catholique de Paris : Monsieur le Professeur

Directeur de thèse pour l'Université Laval : Monsieur le Professeur

(mois et année de soutenance)



***INSTITUT CATHOLIQUE  
DE PARIS***

Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses  
Cycle des Etudes du Doctorat

***KATHOLIEKE***

***UNIVERSITEIT LEUVEN***

Faculteit Godgeleerdheid



**Prénom et nom du doctorand  
(Times New Roman (16))**

**Titre de la thèse  
Times New Roman (18)**

*Thèse présentée pour l'obtention du Doctorat en théologie  
selon une co-tutelle entre la  
la Faculteit Theologie en Religiewetenschappen, Katholieke Universiteit Leuven,  
et la Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses, Institut Catholique de Paris*

Directeur de thèse pour l'Institut Catholique de Paris :  
Monsieur le Professeur

Directeur de thèse pour la Katholieke Universiteit Leuven :  
Monsieur le Professeur

Mois et année

- Le **dos ou quatrième de couverture**, de couleur claire, doit reproduire :
  - le **résumé en français** qui est **obligatoire**.  
Le résumé doit comporter au maximum 2000 caractères, espaces compris, soit environ 240 mots. Il doit être précis, significatif. Il doit permettre à celui qui le lit de voir comment la thèse est construite, comment le sujet est abordé. Il doit permettre de repérer la thèse à partir du vocabulaire de l'auteur, en complément des mots clés.
  - le **titre en anglais et le résumé en anglais** pour le signalement de la thèse dans des bases de données internationales.
  - les **mots clés** : L'étudiant en accord avec son directeur choisit les mots clés en fonction de leur pertinence ou de la terminologie en vigueur dans la discipline. Ils aideront les bibliothèques à indexer la thèse d'après les répertoires de mots clés en usage dans les catalogues collectifs.
  
- La disposition ci-après est recommandée.

## **Modèle n° 4 (4<sup>ème</sup> de couverture pour toutes les thèses)**

### RESUME :

Les recherches dans les archives romaines ecclésiastiques permettent de réévaluer l'attitude durant la Révolution Française du pape Pie VI Braschi (1775-1799) et de sa Curie. Pie VI devait faire face au réformisme de l'empereur Joseph II et du grand-duc Pierre-Léopold de Toscane. La Constitution civile du clergé votée en France lui apparaît donc comme une nouvelle étape d'une réforme extérieure de l'Eglise inspirée par l'esprit des Lumières et par le jansénisme. L'Assemblée Constituante est jugée en mars 1791 incompétente, et l'Eglise constitutionnelle schismatique et hérétique. Le pape va alors lutter dans deux directions : politiquement, il appelle l'intervention militaire des souverains d'Europe, catholiques ou non, pour rétablir l'ordre et défendre ses droits sur Avignon. Ecclésiologiquement, il soutient l'œuvre de théologiens antijansénistes, condamne le concile réformateur de Pistoie en 1794, et veille à ce que l'épiscopat gallican légitime demeure sous la dépendance de son primat de juridiction. Il doit accueillir et surveiller les milliers de prêtres émigrés français. Les événements le rattrapent en 1796 par la campagne d'Italie de Bonaparte, puis par l'occupation de Rome et la proclamation de la République romaine en 1798. Exilé à Sienne, Florence, puis amené en France, où il meurt à Valence, Pie VI entend maintenir l'indépendance de son autorité spirituelle. Le contexte conflictuel empêche un travail théologique de fond sur la compréhension des rapports entre le pape et les évêques, ainsi que sur une saine conception des libertés humaines. Les éléments du catholicisme intransigeant du XIX<sup>ème</sup> siècle se trouvent mis en place.

### THEOLOGY AND POLITIC OF THE HOLY-SEE BEFORE THE FRENCH REVOLUTION, 1789-1799.

Research carried out in the roman ecclesiastical archives allow us to reconsider the attitude of Pius VI Braschi (1775-1799) and his Curia during the French Revolution. Pius VI was faced with the attempts at reform caused by the emperor Joseph II and the grand duke Pierre-Léopold of Tuskany. The Civil Constitution of the clergy which had been declared in France, appeared to him to be yet another step towards reform taking place outside the Church and that was inspired by the Jansenism and the spirit of Reason. In 1791 the Constituent Assembly was decreed incompetent, at which time the constitutional Church is declared schismatic and heretical. Pius VI is then faced with a struggle of two kinds : on a political scale he calls for the military intervention of European leaders, catholic or non-catholic, to restore order and to defend his rights over Avignon. Ecclesiastically, the pope upholds the work of antiJansenist theologians, in 1794 he then condemns the reform council of Pistoie and finally, he ensures that the Gallican episcopate remains under the authority of his primate jurisdiction. He is also compelled to keep watch over the many thousands of emigrated French priests. Events catch up with in 1796 due to Bonaparte's Italian campaign, which is followed by the occupation of Rome and its declaration in 1798 as a Republic. Pius VI is at first exiled to Sienna, then to Florence before he is finally brought to Valence in France where is laid to rest. Throughout, Pius VI intended to preserve the independence of his spiritual authority. However the conflicting context of the time prevents a wholesome theological examination of the relationship between the Pope and his bishops along with a healthy understanding of human liberty. Hence the hard-nosed elements of XIX century Catholicism are established.

MOTS-CLES / PIE VI Braschi, LOUIS XVI, ANTONELLI Leonardo Card., GERDIL Hyacinthe-Sigismund Card., Révolution Française et Eglise Catholique, Relations internationales 1789-1799, Constitution civile du clergé, Curie romaine, Droits de l'homme, Ecclésiologie, Gallicanisme, Jansénisme, Jurisdictionalisme, Serment civique.

#### 1.1.4 - Photographies

Aucune photographie issue d'un document soumis à copyright ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants-droit.

Dans toute la mesure du possible, les documents photographiques doivent être nettement contrastés. Les photographies en couleurs doivent être de bonne qualité.

Quand cela n'a pas d'incidence sur la cohérence de la lecture, placer plutôt les photographies et les cartes en annexe. Si elles restent dans le corps, faire une table des illustrations du texte.

#### 1.1.5. Exemples de Présentation de pages écrites

- Modèle 1 : introduction
- Modèle 2 : commencement de partie
- Modèle 3 : exemple de chapitre

## Modèle n° 1

# INTRODUCTION

« Il n'y a pas de ciel pour les concepts. Ils doivent être inventés, fabriqués ou plutôt créés, et ne seraient rien sans la signature de ceux qui les créent. »

Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Qu'est-ce que la Philosophie ?* Paris: Editions de Minuit, 1991, p. 11.

Au terme d'une vie de résistance et de lutte non-violente, tant à l'égard de la société raciste sud-africaine que du colonialisme britannique en Inde, Gandhi se déclarait « toujours prêt au compromis ». Composer avec une réalité politique injuste et passionnelle sans pour autant sacrifier l'essentiel de son idéal de non-violence, tel fut son art de vivre difficile. Pour justifier cette attitude qui désarçonna plus d'un de ses proches, Gandhi n'hésitait pas à dire : « C'est mon amour absolu de la vérité qui m'a enseigné la beauté du compromis. »<sup>1</sup> Le compromis n'a ici rien de péjoratif, rien de désabusé ni de peccamineux.

---

<sup>1</sup> Cité par Simone PANTER-BRICK in : « La gestion du compromis dans les actions de Gandhi », *Alternatives non violentes* 80, octobre 1991, p. 40.

**Modèle n° 2**

## **DEUXIEME PARTIE**

### **LE CONCEPT DE COMPROMIS**

#### **INSTITUER L'ABSOLU DANS L'HISTOIRE**

« Il faut se demander dans quelle mesure nos théories résistent à l'épreuve de l'histoire et quel rapport elles entretiennent avec les questions éthiques fondamentales. »

Ernst TROELTSCH, « Droit naturel et humanité dans la politique mondiale », in : *Religion et Histoire*, Genève : Labor et Fides, 1990, p. 293.

## Modèle n° 3

### CHAPITRE III

#### LE COMPROMIS : DE LA NOTION AU CONCEPT

Dans son étude sur le programme théologique de Troeltsch, Karl-Ernst Apfelbacher commence par mettre en garde le lecteur sur le sens du terme «*Kompromiß*» dans la pensée de notre auteur<sup>2</sup>. En effet ce terme a été souvent mal interprété en raison d'une part de son large emploi, qui traverse toute une série de champs épistémologiques différents, et d'autre part de l'ambiguïté des différentes conceptions rencontrées.

Avertis qu'il est difficile de saisir avec justesse l'utilisation troeltschienne du terme «*Kompromiß*», nous allons, conformément au projet annoncé en introduction, tenter une recherche intégrative de ce concept. Cette recherche permettra d'examiner l'histoire sémantique du compromis dans l'oeuvre de Troeltsch, de repérer les causes de ses

---

<sup>2</sup> Karl-Ernst APFELBACHER, *Frömmigkeit und Wissenschaft. Ernst Troeltsch und sein theologisches Programm*, München-Paderborn-Wien:Verlag Ferdinand Schöningh, 1978.

## 1.2. – La bibliographie

- Les documents cités dans le corps du texte ou donnés comme information bibliographique supplémentaire sont énumérés dans une liste dite « Bibliographie ».
- Le candidat présentera les différentes sources auxquelles il a eu recours d'une manière claire, cohérente, ordonnée et conforme aux usages de la discipline, que son directeur de thèse pourra lui indiquer.
- Les éléments de la bibliographie sont classés par ordre alphabétique d'auteur ou de titre pour les publications anonymes ou par ordre d'apparition dans le texte, selon l'usage de la discipline.
- La bibliographie est placée après le texte principal et avant les annexes.

### 1.2.1. - Description bibliographique

Elle doit permettre au lecteur de retrouver le document signalé. La présentation et la ponctuation peuvent varier selon les usages en vigueur dans les disciplines, mais l'ensemble doit être **cohérent, précis, lisible**. Chaque élément doit être nettement séparé de l'élément suivant (par un point ou un tiret...). **La même présentation doit être suivie tout au long de la publication**

Les indications données ci-après pour la rédaction des références ont pour but de rappeler les éléments importants d'une citation et proposent un ordre cohérent. Elles ne constituent pas une norme. **Les exemples donnés en annexe sont indicatifs.**

Pour les cas complexes, on peut se référer à la norme Z 44-005, Références bibliographiques, contenu, forme et structure.

#### 1) Articles de périodiques

Ordre des éléments de la citation :

NOM<sup>1</sup>, Prénom<sup>2</sup>

Titre de l'article

Titre de la revue<sup>3</sup>, Année, tome, n° du fasc.(facultatif mais recommandé), pages<sup>4</sup>

**1** Lorsqu'il y a plus de 3 noms, on peut se contenter d'indiquer les 3 premiers. Lorsqu'un ou plusieurs noms sont omis, on ajoute après le dernier et al. (et alii) (Norme Z 44 005).

**2** Le prénom en entier ou l'initiale du prénom, si cela n'entraîne pas de confusion quant à l'identité de la personne.

**3** On évitera les titres abrégés ; sinon, on se conformera aux abréviations normalisées. Voir le cdrom MYRIADE, ou MEDLINE et autres bibliographies spécialisées.



4 Première et dernière pages précédées ou non de p. ; p 12 : seulement la page 12 ; pp 112-115 : des pages 112 à 115 ; 312 p : document de 312 pages.

#### **2) Ouvrages, chapitre d'un ouvrage collectif**

Ordre des éléments de la citation :

NOM, Prénom

Titre de l'ouvrage.- (Nième Edition).

Ville d'édition : éditeur, année d'édition.- Nombre de vol., nombre de pages.- (Nom de la collection ; n° de la collection)

#### **3) Congrès**

Ordre des éléments de la citation :

INTITULE DU CONGRES (n° de la session ; Année de la session ; Lieu du congrès),

Titre du congrès.

Ville d'édition : Editeur, Année d'édition.- pages.

#### **4) Thèses**

Ordre des éléments de la citation :

NOM, Prénom

Titre de la thèse. - Nombre de pages

Th. ou Th. D (s'il s'agit d'une thèse d'exercice) : Discipline : Ville : Année ; n°

#### **Remarques :**

Il n'est pas obligatoire d'aller à la ligne entre les éléments de la citation.

Les photocopiés de cours et les articles en cours de soumission ne doivent pas apparaître dans la bibliographie, mais en note de bas de page.

### **1.2.2. Index**

L'index est la liste ordonnée de noms ou de sujets figurant dans le document assortis d'une référence permettant de les y localiser.

**Il est placé à la fin du document, après la bibliographie.**

## BIBLIOGRAPHIE

### I. SOURCES PREMIERES POUR ACCEDER A LA PENSEE D'ERNST TROELTSCH

Pour un relevé exhaustif des écrits d'Ernst Troeltsch, il faut se référer à la *Ernst Troeltsch Bibliographie*, éditée par Friedrich Wilhelm Graf et Hartmut Ruddies, Tübingen : J.C.B. Mohr, 1982.

#### 1.1. Recueils d'articles :

*Gesammelte Schriften. Vol. I : Die Soziallehren der christlichen Kirchen und Gruppen.* Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1912. Réédition. Aalen : Scientia Verlag, 1965, 1977.

*Gesammelte Schriften. Vol. II : Zur religiösen Lage, Religions-philosophie und Ethik.* Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1913. Réédition. Aalen : Scientia Verlag, 1962, 1981.

*Gesammelte Schriften. Vol. III : Der Historismus und seine Probleme. Erstes Buch : Das logische Problem der Geschichtsphilosophie.* Tübingen : J.C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1922. Réédition. Aalen : Scientia Verlag, 1961, 1977.

*Gesammelte Schriften. Vol. IV : Aufsätze zur Geistesgeschichte und Religionssoziologie.* Edit. par Hans Baron, Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1925. Réédition. Aalen : Scientia Verlag, 1966, 1981.

*Deutscher Geist und Westeuropa : Gesammelte kulturphilosophische Aufsätze und Reden.* Edit. par Hans Baron. Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1925.

*Spektator-Briefe. Aufsätze über die deutsche Revolution und die Weltpolitik 1918/1922.* Sélection et édition de Hans Baron avec une introduction de Friedrich Meinecke. Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1924. Réimp. Aalen : Scientia Verlag, 1966.

#### 1.2. La classification chronologique des principales publications :

«Thesen welche mit Genehmigung der Theologische Fakultät zur Erlangung der Theologischen Licentiatenwürde an der Georg-Augusts-Universität zu Göttingen Sonnabend den 4. Febr 1891, 11 Uhr öffentlich vertheidigen wird Ernst Troeltsch Predigtamtskandidat », pp.299-300. in : RENZ, Horst. et GRAF, Friedrich Wilhelm. (eds.). *Troeltsch-Studien. Vol. 1 : Untersuchungen zur Biographie und Werkgeschichte. Mit den unveröffentlichten*

*Promotionsthesen der "Kleinen Göttinger Fakultät" 1888-1893.* Gütersloh : Gütersloher Verlagshaus Gerd Mohn, 1982.

*Vernunft und Offenbarung bei Johann Gerhard und Melanchton. Untersuchung zur Geschichte der altprotestantischen Theologie.* Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1891.

« Die christliche Weltanschauung und die wissenschaftlichen Gegenströmungen. », *Zeitschrift für Theologie und Kirche* 3/6, nov.-dec. 1893, pp. 493-528 ; 4/3 mai.-jun. 1894, pp. 167-231. Repris in *G. S.*, Vol. II, pp. 227-327.

« Religion und Kirche. », *Preußische Jahrbücher* 81, jul.-sept. 1895, pp. 215-249. Repris in *G. S.*, Vol. II, pp. 146-182.

« Die Selbständigkeit der Religion », *Zeitschrift für Theologie und Kirche* 5/5, sep.-oct. 1895, pp. 361-436 ; 6/1 jan.-feb. 1896, pp. 71-110 ; 6/2 mar.-apr. 1896, pp. 167-218.

*Die historischen Grundlagen der Theologie unseres Jahrhunderts.* Vortrag auf der Versammlung des wissenschaftlichen Predigervereins zu Karlsruhe am 2. Juli 1895. Karlsruhe : Druck von Friedrich Gutsch, 1895.

« Religionsphilosophie und theologische Principienlehre. », *Theologischer Jahresbericht* 15, 1896, pp. 376-425.

« Christentum und Religionsgeschichte. », *Preußische Jahrbücher* 87, mar. 1897, pp. 415-447. Repris in *G. S.*, Vol. II, pp. 328-363.

« Religionsphilosophie und theologische Principienlehre. », *Theologischer Jahresbericht* 16, 1897, pp. 498-557.

« Geschichte und Metaphysik. », *Zeitschrift für Theologie und Kirche* 8/1, jan.-feb. 1898, pp. 1-69.

« Religionsphilosophie und prinzipielle Theologie. », *Theologische Jahresbericht* 17, 1898, pp. 531-603.

*Richard Rothe. Gedächtnisrede gehalten zur Feier des hundertsten Geburtstages in der Aula der Universität.* Freiburg/Leipzig/Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1899.

« Religionsphilosophie und prinzipielle Theologie. », *Theologische Jahresbericht* 18, 1899, pp. 485-536.

*Die wissenschaftliche Lage und ihre Anforderungen an die Theologie.* Tübingen/Freiburg/Leipzig : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1900.

« Über historische und dogmatische Methode der Theologie (Bemerkungen zu dem Aufsätze 'Über die Absolutheit des Christentums' von Niebergall). », *Theologische Arbeiten aus dem rheinischen wissenschaftlichen Predigerverein, Nouvelles séries* 4, 1900, pp. 87-108.

*Die Absolutheit des Christentums und die Religionsgeschichte.* Tübingen/Leipzig : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1902. 2e éd., Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1912. 3e éd.,

### 1.3. Les articles parus dans des encyclopédies :

*in* : *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche.* Edit. par Albert Hauck, 24 vols. Leipzig : J. C. Hinrich, 1896-1913. – « Aufklärung », Vol. 2, 1897, pp. 225-241. (Repris in *G. S.*, Vol. IV, pp. 338-374.) – « Deismus », Vol. 4, 1898, pp. 532-559. – « Idealismus, deutscher », Vol. 8, 1900, pp. 612-637. – « Moralisten, english », Vol. 13, 1903, pp. 436-461.

*in* : *Die Religion in Geschichte und Gegenwart.* Edit. par F.M. Schiele et L. Zscharnack. Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1909-1914, 5 vols. – « Aemter Christi », Vol. 1, 1909, pp. 213-214. – « Akkomodation Jesu », Vol. 1, 1909, pp. 314-315. – « Berufung », Vol. 1, 1909, pp. 1070-1071. – « Concurus Divinus », Vol. 1, 1909, p. 1879. – « Dogma », Vol. 2, 1910, pp. 105-106. – « Dogmatik », Vol. 2, 1910, pp. 106-109. – « Erlösung : II ; Dogmatisch », Vol. 2, 1910, pp. 481-488. – « Eschatologie : IV. Dogmatisch », Vol. 2, 1910, pp. 622- 632. – « Gericht Gottes. II. », Vol. 2, 1910, pp. 1320-1321. – « Gesetz : II. Dogmatisch », Vol. 2, 1910, pp. 1381-1384. – « Gesetz : III. Ethisch », Vol. 2, 1910, pp. 1384-1387. – « Glaube : III. Dogmatisch », Vol. 2, 1910, pp. 1437-1447. – « Glaube : IV. Glaube und Geschichte », Vol. 2, 1910, pp. 1447-1456. – « Glaube : V. Dogmatisch. Glaubensartikel », Vol. 2, 1910, p. 1457. – « Gnade Gottes : III. Dogmatisch », Vol. 2, 1910, pp. 1469-1474. – « Gnadenmittel », Vol. 2, 1910, pp. 1475-1476. – « Heilstatsachen », Vol. 2, 1910, pp. 2066-2067. – « Kirche : III. Dogmatisch », Vol. 3, 1912, pp. 1147-1155. – « Naturrecht, christliches », Vol. 4, 1913, pp. 697-704. – « Offenbarung : III. Dogmatisch », Vol. 4, 1913, pp. 918-922. – « Prädestination : III. Dogmatisch », Vol. 4, pp. 1706-1712. – « Prinzip, religiöses », Vol. 4, 1913, pp. 1842-1846. – « Protestantismus : II. im Verhältnis zur Kultur », Vol. 4, 1913, pp. 1912-1920. – « Theodizee : II. Systematisch », Vol. 5, 1913, pp. 1186-1192. – « Weiterentwicklung der christlichen Religion », Vol. 5, 1913, pp. 1881-1886.

*in* : *Encyclopaedia of Religion and Ethics.* Edit. par James Hastings. New York : Charles Scribner's Sons, 1908-1926, 13 vols. – « Contingency », Vol. 4, 1911, pp. 87-89. – « Free-Thought », Vol. 6, 1913, pp. 120-123. – « Historiography », Vol. 6, 1913, pp. 716-723. – « Idealism », Vol. 7, 1914, pp. 89- 95. – « Kant », Vol. 7, 1914, pp. 653-659.

### 1.4. Publications posthumes :

*Der Historismus und seine Überwindung. Fünf Vorträge.* Introduction de Friedrich von Hügel. Berlin : Pan Verlag Rolf Heise, 1924. Réédition. Aalen: Scientia Verlag, 1966. *En anglais* : *Christian Thought : Its History and Application.* Traduction de l'allemand par des

traducteurs variés. Edit., introduction et index par Friedrich von Hügel. Londres : University of London Press, 1923. Rééd. Westport : Hyperion Press, 1979.

*Glaubenslehre. Nach Heidelberger Vorlesungen aus den Jahren 1911 und 1912.* Préface de Marta Troeltsch. Edit. Gertrud von le Fort. München/Leipzig : Duncker & Humblot, 1925. Réimp. avec une introduction de Jacob Klapwijk. Aalen : Scientia Verlag, 1981.

## II. SOURCES SECONDAIRES SUR L'OEUVRE ET LA PENSÉE DE TROELTSCH

Pour les sources secondaires, la bibliographie établie par Jacob Klapwijk dans *Ernst Troeltsch and the Future of Theology*, John Powell Clayton, ed., Cambridge : Cambridge University Press, 1976, pp. 196-214 demeure une des plus complètes, en dépit de sa publication déjà ancienne.

Elle a été remise à jour en 1985 par F. W. Graf et Trutz Rendtorff dans leur article "Bibliographical Essay" édité par Smart, N., Clayton, J., Sherry, P., et Katz, S., in *Nineteenth Century Religious Thought in the West*, Cambridge : Cambridge University Press, 1985, vol. III, pp. 328-332. Les bulletins de la *Ernst Troeltsch Gesellschaft* permettent de faire le point chaque année sur les nouvelles publications concernant l'oeuvre de Troeltsch. (Cf : F. W. GRAF. "Troeltsch-Literatur 1973-1990". in *Mitteilungen der Ernst-Troeltsch-Gesellschaft V*, 1990, pp. 93-115.)

En langue française, la bibliographie critique de Jean Séguy, *Christianisme et Société: Introduction à la sociologie de Ernst Troeltsch*, Paris : Les Editions du Cerf, 1980, pp. 325-330 reste une référence de base notamment en ce qui concerne les études sur la sociologie de Troeltsch.

La bibliographie des "Textes en français de et sur Troeltsch" établie par Hartmut Ruddies pour la réédition du livre d'Edmond Vermeil sur *La pensée religieuse de Troeltsch* aux Editions Labor et Fides, 1990, vient compléter celle de Jean Séguy et est significative de la réception en France de la pensée de Troeltsch tout spécialement à l'époque du Modernisme. (Cf : Edmond VERMEIL, *La pensée religieuse de Troeltsch*, Introduction de Hartmut Ruddies, Genève : Labor et Fides, 1990, pp. 101-104.)

Nous ne présentons ici que les auteurs cités en note ou directement dans le texte.

ADAMS, James Luther. « Ernst Troeltsch as Analyst of Religion. » *Journal for the Scientific Study of Religion* 1, 1961, pp. 98-109.

ADAMS, James Luther. *On Being Human Religiously. Selected Essays in Religion and Society.* Edit. et Intr. par M. L. Stackhouse. Boston : Beacon Press, 1976.

ALLEN, L. « From Dogmatik to Glaubenslehre : Ernst Troeltsch and the Task of Theology. » *Fides et Historica* 12, 1980, pp. 37-60.

APFELBACHER, Karl-Ernst. *Frömmigkeit und Wissenschaft : Ernst Troeltsch und sein theologisches Programm*. München/Paderborn/Vienne : Ferdinand Schöningh (coll. "Münchener Universitätsschriften, Fachbereich katholische Theologie : Beiträge zur ökumenischen Theologie", 18), 1978.

APFELBACHER, Karl-Ernst., NEUNER, Peter. (eds) *Ernst Troeltsch. Briefe an Friedrich von Hügel 1901-1923*. Paderborn : Bonifacius-Druckerei, 1974.

APFELBACHER, Karl-Ernst. Revue de Neuzeitliche Subjektivität und Religiosität de Gerhold Becker. in : *Mitteilungen der Ernst-Troeltsch-Gessellschaft I*, 1982, pp. 53-58.

## II. La soutenance de thèse

Voici quelques procédures entourant la soutenance, de manière à réduire, autant que faire se peut, les tensions ou les inquiétudes éventuelles des doctorands, provenant d'une absence de clarté à ce sujet.

### 2.1. Délais pour le dépôt de la thèse

Un délai de huit à dix semaines est obligatoire entre le dépôt des exemplaires à la direction du C.E.D. et le moment de la soutenance. L'étudiant doit être informé que la soutenance ne peut être envisagée qu'après ce laps de temps de huit à dix semaines (cf. règlement intérieur du C.E.D., article 30). Aucun dépôt de thèse ne sera accepté **après le 15 juin** de l'année universitaire en cours.

**Seule la direction du C.E.D. peut fixer la date de la soutenance, que la thèse soit conjointe ou non.**

### 2.2. Approbation du doyen, visa rectoral, éventuel renvoi de soutenance

L'approbation du doyen et l'obtention du visa rectoral sont des formalités dont l'issue positive n'est pas automatiquement assurée. Le directeur du C.E.D. (ou le directeur-adjoint en cas d'absence) communique les réserves éventuelles exprimées au cours de la procédure au directeur de la thèse (cf. règlement intérieur du C.E.D., articles 35-37)

Le sursis au visa rectoral aboutit à l'obligation pour l'étudiant de revoir tels développements ou telles opinions : les requêtes de remaniement seront portées à la connaissance de l'intéressé par le directeur de la thèse.

Un refus final de soutenance ne pourra être signifié qu'à la suite de trois rapports écrits de trois professeurs docteurs, choisis d'un commun accord entre le directeur de thèse, celui du C.E.D. et le doyen du *Theologicum*, Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses, concluant en ce sens qu'après délibération commune. La décision serait alors communiquée au supérieur de l'étudiant, s'il en a un, et à l'étudiant lui-même, par le directeur du C.E.D.

### **2.3. Constitution du jury et fixation de la date de soutenance**

Un **mois ou deux** avant l'achèvement de la rédaction de la thèse, le directeur de la thèse prend contact avec le directeur du C.E.D. qui constituera le jury, après avoir pris son avis et celui du doyen.

Le doctorand doit savoir que la fixation de la date obéit à des paramètres complexes : délais d'obtention du visa rectoral et surtout coordination des calendriers des membres du jury.

Sur cette base, le secrétariat du C.E.D. coordonne les calendriers des membres du jury. Lorsqu'il s'agit d'une thèse conjointe, cette coordination se fait de secrétariat à secrétariat, en évitant tout autre interférence. Le respect de ce point conditionne la viabilité des thèses conjointes, car il y a des asymétries dans les responsabilités.

Le doctorand fait ses invitations lorsque l'obtention du visa rectoral est parvenue au secrétariat du C.E.D.

### **2.4. Le statut des thèses en théologie au C.E.D.**

Toute thèse acceptée par la Faculté confère le doctorat canonique en Théologie ou en Philologie et Histoire des Religions du Proche Orient Ancien.

Un sujet de thèse ne peut être renouvelé avec un professeur parti à la retraite depuis *plus de quatre ans*.

### **2.5. L'Acte de soutenance**

Après une présentation (20 minutes) de la thèse par le doctorand, chaque membre du jury apporte une appréciation sur le travail effectué et questionne le candidat. Au terme de la soutenance, le jury délibère pour l'attribution de la mention, communiquée publiquement par le président du jury. Le jury a le choix entre les mentions suivantes :

1. Passable (*probatas*)
2. Assez bien (*Bene probatus*)
3. Bien (*Cum laude*)
4. Très bien (*Magna Cum laude*)
5. Excellence (*Summa Cum laude*)



### **III - Après la soutenance : que devient la thèse ?**

3.1. La thèse est transmise à la bibliothèque universitaire de l'I.C.P. En vertu d'accords interuniversitaires, la thèse peut être envoyée (sur demande) dans plusieurs Facultés de théologie.

#### **3.2. Le diplôme de docteur ne sera attribué qu'après la démarche suivante :**

Il convient tout d'abord de faire **publier entièrement ou partiellement** la thèse et de remettre 20 exemplaires au secrétariat du C.E.D., ensuite seulement, on peut faire la demande de diplôme.

#### 3.3. Où publier ?

- *Dans le cas d'une publication partielle :*

L'article doit porter explicitement sur une partie de la thèse qui illustre le thème principal.

La revue choisie doit être de caractère universitaire, ou, de préférence, d'audience internationale.

Ex. : *RSR, RT, Louvain Studies, La Revue théologique de Louvain ; le Supplément, Revue Biblique*, etc.

- *Dans le cas d'une publication sous forme d'ouvrage :*

La collection universitaire choisie devra correspondre à la discipline que représente la thèse.

Ex : *Cogitatio Fidei* du Cerf, Beauchesne, Gabalda, *Lectio Divina* du Cerf, Jésus et Jésus-Christ de Desclée.